

MENSUEL D'INFORMATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MARS / AVRIL 1967

l'Alma Mater

Fonds annuel
de l'Alma Mater

Objectif: \$15,000.00

(Voir détails en page 4)

COLLOQUE DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'enseignement
universitaire
et le monde
professionnel

Le
samedi
22 avril
1967



Le samedi 22 avril: Colloque des Diplômés

L'Enseignement universitaire et le monde professionnel

PROGRAMME

9 h.	Hall d'honneur	Inscription
9.30 h.	Grand auditorium	Allocution de bienvenue du président des Diplômés: Me Jean-Claude Delorme
9.45 h.	Présentation du thème du Colloque par le président du conseil Interprofessionnel du Québec: Me Jules Deschênes	
10 h.	Hall d'honneur	Pause-café
10.30 h.	Endroit:	Travail en ateliers
12 h.	Voir liste des ateliers	
14 h.	DEJEUNER LIBRE	
15.30 h.	Grand auditorium	Reprise du travail en ateliers Plénière Rapport du travail en ateliers par les secrétaires.
16.30 h.	Hall d'honneur	Pause-café
17 h.	Grand auditorium	Conférence du vice-recteur associé Me Paul Lacoste Exposé du Ministre de l'Education: l'Hon. Jean-Jacques Bertrand
	Hall d'honneur	Réception

FORMULE D'INSCRIPTION

COMITÉ DU COLLOQUE
LES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128 - MONTREAL 3

Messieurs,

Veillez trouver ci-inclus mon cheque (ou mandat-poste) couvrant mon inscription au colloque du 22 avril prochain.

Inscription: \$5.00
Etudiant: \$2.00

Nom.

Adresse. Tél.

Faculté. Promotion.

LISTE DES ATELIERS

- Médecine
Dr Lucien Coutu,
Doyen
- Pharmacie
M. André Archambault,
Doyen
- Polytechnique
M. Julien Dubuc,
Directeur
- Architecture
M. Guy Desbarats,
Doyen
- Lettres
M. Pierre Dagenais,
Doyen
- Sciences sociales
M. Philippe Garigue,
Doyen
- Psychologie
M. David Bélanger
Directeur
- Chirurgie dentaire
Dr Jean-Paul Lussier,
Doyen
- Optométrie
Dr J. Armand Messier,
Directeur
- Sciences
M. Henri Favre
Doyen
- Droit
Me Jean-Guy Cardinal,
Doyen
- H.E.C.
M. Roger Charbonneau,
Directeur
- Sciences de l'Education
M. Gabriel LaRocque
Doyen
- Bibliothéconomie
M. Réal Bosa
Directeur
- Diététique
Mlle Rachel Beaudoin
Directrice
- Réhabilitation
Dr Gustave Gingras
Directeur
- Technologie médicale
Dr Roger Beaulieu,
Directeur
- Administration hospitalière
Dr G. Blain
Directeur
- Education physique
M. A. Sheedy
Directeur
- Urbanisme
M. Jean Alaurant
Directeur
- Hygiène
Dr Maurice Panisset
Doyen

Message du président

Les mois de mars et avril auront été marqués par la réalisation de plusieurs projets auxquels l'Association travaillait depuis plusieurs mois; prises dans leur ensemble, ces réalisations attestent de la vitalité de l'Association dans tous les domaines de son activité. En effet, sur le plan social il y eut, au début de mars, une dégustation de vins et fromages qui permit à un groupe de nos membres de participer à une aventure gastronomique des plus raffinées. Dans un domaine différent - mais non moins sérieux - l'Association a présenté à la direction de l'Université la conférence - type d'information qu'un groupe de conférenciers que nous sommes à constituer prononcera devant les groupements que la vie et l'avenir de l'Université intéressent. Au cours du mois d'avril se tiendra le Colloque annuel de l'Association dont le thème permettra des échanges de vues sur les relations entre l'Université et les corps professionnels. En-

fin, l'Association s'adressera à ses membres au cours des prochaines semaines par le truchement du Fonds Alma Mater pour recueillir des fonds qui lui permettront de doter l'Université de deux appareils absolument nécessaires à la poursuite de certains travaux de recherche actuellement en cours.

Ces quelques exemples illustrent parfaitement le rôle qu'il revient à l'Association de jouer dans la collectivité universitaire. Après avoir passé plusieurs mois à définir ses objectifs, l'Association est maintenant parvenue au stade des réalisations concrètes. La raison d'être de l'Association ne doit donc plus être mise en question non plus que le but que poursuivent ceux qui, jusqu'ici, se sont employés à lui imprimer ce dynamisme.

Parmi toutes ces activités de l'Association, une en particulier doit retenir notre attention, à savoir celle des conférences d'information. Ces conférences - qui retracent l'historique de l'Université - s'accompagnent de projections de diapositives qui mettent en relief les divers secteurs d'enseignement et de recherche de l'Université. Ces conférences permettront tout d'abord d'assurer le rayonnement de l'Université tout en faisant connaître ses réalisations à ceux qui ne vivent pas dans le milieu universitaire. Nous ne saurions trop insister sur l'importance et les effets de ces conférences à un moment

où le gouvernement se dit conscient de la nécessité de permettre aux universités francophones d'atteindre le niveau de l'excellence. Ce travail de rattrapage ne sera vraiment efficace que dans la mesure où il existera du côté de la population une compréhension éclairée de la valeur que représente une université. Il existe bien une unanimité naturelle au niveau des principes sur la nécessité de doter le Québec d'universités de grande valeur, mais l'on se rend compte rapidement de l'absence d'une motivation concrète. Il s'agit en somme de traduire ces principes en langage pratique et c'est le rôle que joueront ces conférences d'information.

Il s'agit bien sûr d'un mouvement inusité, mais il ne faut pas oublier que la situation de l'Université de Montréal est, à plus d'un point de vue, tout aussi inusitée. L'histoire de l'Université nous fait constater que c'est au prix de grands sacrifices qu'elle a réussi à se hisser au niveau supérieur dans plus d'un domaine. Les impératifs du contexte nord-américain dans lequel elle est située, nous convainquent facilement qu'il est urgent de tout mettre en oeuvre pour accélérer le rythme de croissance de cette institution. Il s'agit en fait d'un travail fondamental sans lequel l'avenir brillant que l'on entrevoit en certains milieux pour le Québec ne serait plus qu'un rêve sans lendemain.

Jean-Claude Delorme
président.

linter

VOL. 8 NO 4 MARS/AVRIL 1967

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, avenue Maplewood ch. 24. Tél.: 342-1311. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés U. de M. C.P. 6128, Montréal 3.

Fonds annuel de l'Alma Mater

Objectif: \$15,000.00

4

MARS AVRIL, 1967

Depuis le 15 mars et jusqu'au 20 juin 1967, l'Association des Diplômés sollicite ses membres afin d'offrir à l'Université de Montréal sa contribution annuelle.

Elle vise un objectif précis: l'achat de deux chromatographes. Indispensables aux chercheurs en chimie physique et en chimie organique, ces appareils permettent d'identifier toute substance volatile contenue dans un produit liquide ou gazeux. Exemple: il est possible, à l'aide d'un chromatographe, d'analyser un vin pour en déterminer les arômes et même de recomposer ce vin en utilisant des substituts chimiques.

Les deux instruments seront mis à la disposition des Dr Jean-Claude Richer, B.Sc., Ph.D., professeur agrégé, et Yves Rousseau, B.Sc., Ph.D., professeur assistant, tous deux attachés au département de chimie de la faculté des sciences et travaillant avec le Dr Roland Rivest, B.Sc., Ph.D. directeur de ce département.



De gauche à droite. . . Dr Yves Rousseau, Dr Roland Rivest, Dr Jean-Claude Richer.

Le Fonds pour l'Alma Mater a fixé à \$15,000 l'objectif de sa campagne 1966-67. Il est à noter que les dons annuels de l'Association des diplômés à l'Université de Montréal continueront, à l'avenir, à secourir l'Université dans ses besoins les plus vitaux.

Un communiqué et un rapport détaillé seront envoyés, au début et à la fin de la campagne, à chacun des membres de l'Association. Il va sans dire que le montant des contributions individuelles est laissé à la générosité de chacun.

La fin d'un exil

À l'ère spatiale, les recherches effectuées dans le silence des laboratoires (et dans une harmonie parfaite entre cerveaux humains et cerveaux électroniques) commandent le progrès dans tous les secteurs de l'activité humaine. Aussi, le but recherché par le Fonds pour l'Alma Mater suffit-il à en plaider la cause.

Au reste, l'Université de Montréal s'est taillée depuis plusieurs années déjà une réputation enviable dans le domaine de la recherche scientifique. Il suffirait de mentionner les travaux du Dr Hans Selyé, sur le stress, ce "mal du siècle" occasionné par la fatigue et la tension. Le terme a vu le jour à l'Université de Montréal et continue de susciter un intérêt profond dans le monde médical.

En dépit de budgets souvent insuffisants, l'Université poursuit des recherches en bien d'autres domaines. Outre l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales, mentionnons parmi ses plus importan-

tes réalisations: la station de biologie, le centre de calcul, la faculté de chirurgie dentaire où les expériences en orthodontie attirent des étudiants de tous les pays. L'Université possède son propre laboratoire de physique nucléaire, laboratoire souterrain muni de deux accélérateurs de particules et permettant aux étudiants et professeurs de mener sur place des recherches pour lesquelles ils devaient auparavant s'exiler à l'étranger.

Le département de chimie s'applique pour sa part à recruter des professeurs hautement qualifiés de même qu'à favoriser les échanges entre étudiants et professeurs de Montréal avec l'étranger. En deux ans, le nombre des étudiants y a doublé, celui des publications scientifiques quintuplé.

Le fonds de recherches du département, alimenté à 95% par le Conseil national des recherches d'Ottawa et à 5% par des sources privées, a octuplé en huit ans. Le maigre montant de \$50,000 affecté aux recherches en chimie en 1958-59 s'élève cette année à \$400,000.

Des chimistes de l'Université de Montréal sont maintenant invités à communiquer leurs études dans les pays les plus avancés du monde scientifique: à Moscou en 1965, à Tokio en 1966, un troisième enseigne cette année à l'Université de Bordeaux à titre de professeur invité, un quatrième a été sollicité à se rendre à la Conférence de Madrid.

Grâce à ses chercheurs, le Québec dispose d'ambassades sur le front stratégique de la science!

L'enseignement universitaire et le monde professionnel

MARS/AVRIL, 1967

5

Après avoir effectué un tour d'horizon de l'université d'aujourd'hui et anticipé sur le Québec de demain (thème du colloque de l'an dernier), il était normal que l'Association des Diplômés veuille étendre son étude au monde professionnel.

Cette recherche fera l'objet du troisième colloque annuel de l'Association fixé au 22 avril prochain. Partant de la situation actuelle des facultés, les participants seront appelés à établir les rapports existants et les liens qu'il conviendrait d'établir, entre les facultés et les organismes de caractère professionnel groupant les praticiens issus de ces mêmes facultés.

Ces organismes n'ont pas échappé aux contestations, à cette totale et brutale remise en question qui ébranle le Québec moderne. Il va de soi, cependant, comme le soulignent MM. Pierre Tanguay et Albert Ricard, organisateurs du prochain colloque, que les diplômés ne sont pas conviés à une étude exclusive des problèmes de leurs associations, ni des facultés, mais plutôt à discuter des rapports unissant les facultés et les organismes qui régissent l'exercice de leur profession.

Les participants pourront certes, exposer les problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail. Mais le colloque vise surtout à discuter des sujets suivants:

- les critères d'admissibilité à la pratique de la profession doivent-ils être établis par la faculté ou par l'association?
- l'enseignement universitaire est-il bien adapté aux besoins de chaque profession?
- l'usage des services de l'u-

niversité par ses diplômés;

-l'efficacité des cours de rattrapage et de perfectionnement;

-les projets conjoints de recherches;

-l'appui financier aux facultés, les contacts entre les associations et les étudiants, etc.

Pour mener à bien un aussi vaste programme, le colloque a prévu une vingtaine de commissions groupant des représentants des facultés et des associations professionnelles. Chacune de ces commissions aura à sa tête un président, le doyen ou le directeur de la faculté ou de l'école, ainsi qu'un professeur et un étudiant et le représentant officiel de l'association intéressée au sujet débattu.

Le président de l'Association des Diplômés, Me Jean-Claude Delorme, ouvrira la réunion dès 9h.30 dans le Grand auditorium de l'Université. Me Jules Deschênes, président du Conseil interprofessionnel du Québec, exposera ensuite le thème du débat. Les participants pourront alors se joindre aux différents ateliers de travail.

Le colloque se terminera par une conférence du Vice-Recteur associé de l'Université, Me Paul Lacoste, et un exposé du ministre de l'Éducation, Me Jean-Jacques Bertrand.

Participeront aux différents ateliers; MM. Lucien Coutu, doyen de la faculté de médecine; André Archambault, pharmacie; Julien Dubuc, polytechnique; Guy Desbarats, architecture; Pierre Dagenais, lettres; Philippe Garigue, sciences sociales; David Bélanger, psychologie; Jean-Paul Lussier, chirurgie dentaire; J.-Armand Messier, optométrie;



Les responsables du Colloque: MM. Pierre Tanguay, président du comité et Gilles Duplessis. N'apparaissent pas sur la photo: Dr Roger Desjardins, et Albert Ricard, coordonnateur.

Henri Favre, sciences; Jean-Guy Cardinal, droit; Roger Charbonneau, hautes études commerciales; Gabriel La Rocque, sciences de l'Éducation; Réal Bosa, bibliothéconomie; Rachel Beaudoin, diététique; Gustave Gingras, réhabilitation; Roger Beaulieu, technologie médicale; Gilbert Blain, administration hospitalière; Arthur Sheedy, éducation physique; Jean Alarent, urbanisme; Maurice Panisset, santé publique.

L'idée d'organiser le colloque de 1967 rejoint le but de l'Association elle-même: permettre aux diplômés de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue, exposer les problèmes à résoudre et les objectifs à atteindre dans l'exercice de leur profession.

La résidence des filles

6

MARS/AVRIL, 1967

Un édifice
qui fait parler
de lui...

La résidence des étudiantes de l'Université de Montréal n'a pas seulement mis fin à la longue attente des filles qui, avec une étincelle d'envie bien compréhensible, lorgnaient depuis dix ans les logements offerts à leurs confrères.

Voici que cet édifice un peu énigmatique pour les marcheurs non avertis de la rue Maplewood commence à cueillir ses premiers lauriers.

Longiligne, filiforme, abritant ses dix-sept étages avec discrétion, pudeur même -- afin de ne pas masquer la montagne d'un fâcheux écran de béton -- la résidence souleva dès le début des travaux un vif intérêt dans les milieux intéressés à l'architecture et aux techniques modernes de construction. Aussi, ses concepteurs -- les architectes Papineau, Gérin-Lajoie et Leblanc -- n'hésitèrent pas à soumettre leur réalisation à deux importants concours nationaux.

Résultats; la tour de béton qui s'attira en même temps estime, perplexité et remarques acidulées figure ce mois-ci sur la liste des finalistes aspirant à la médaille Massey et au trophée du Canadian Design Council.

Le premier de ces concours d'architecture n'a lieu qu'à tous les trois ans, sous les auspices du gouvernement canadien. Après une première élimination, cent projets sont retenus, en vue d'une deuxième et dernière étape. Cette compétition de caractère à la fois esthétique et fonctionnel s'accompagne d'une exposition nationale et même internationale à laquelle gagnants et finalistes sont invités à participer. (Signalons qu'Habitat '67 et la station de métro Peel, cette dernière également conçue par les architectes de la résidence universitaire, figurent parmi les réalisations en lice.)

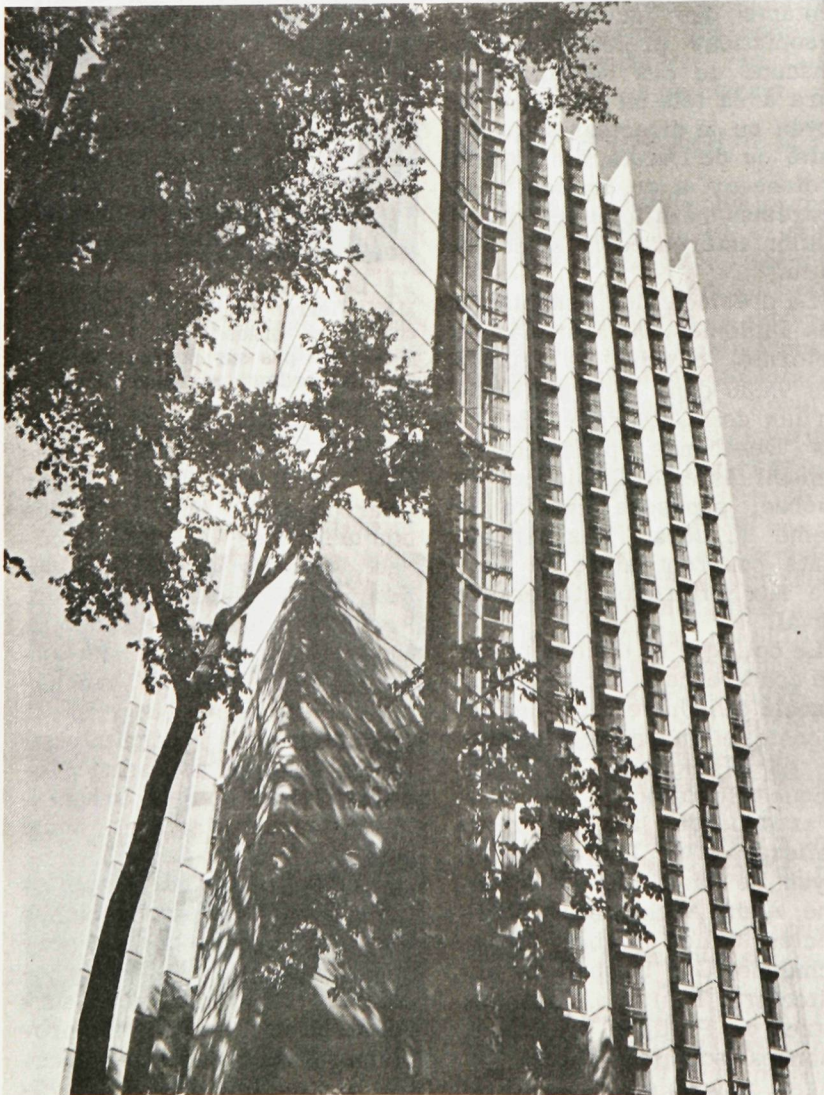


Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

La résidence des filles

MARS/AVRIL, 1967

7

Le second concours possède un caractère assez particulier puisqu'il est organisé pour la première fois et touche uniquement l'utilisation du béton dans quatre différents types de travaux.

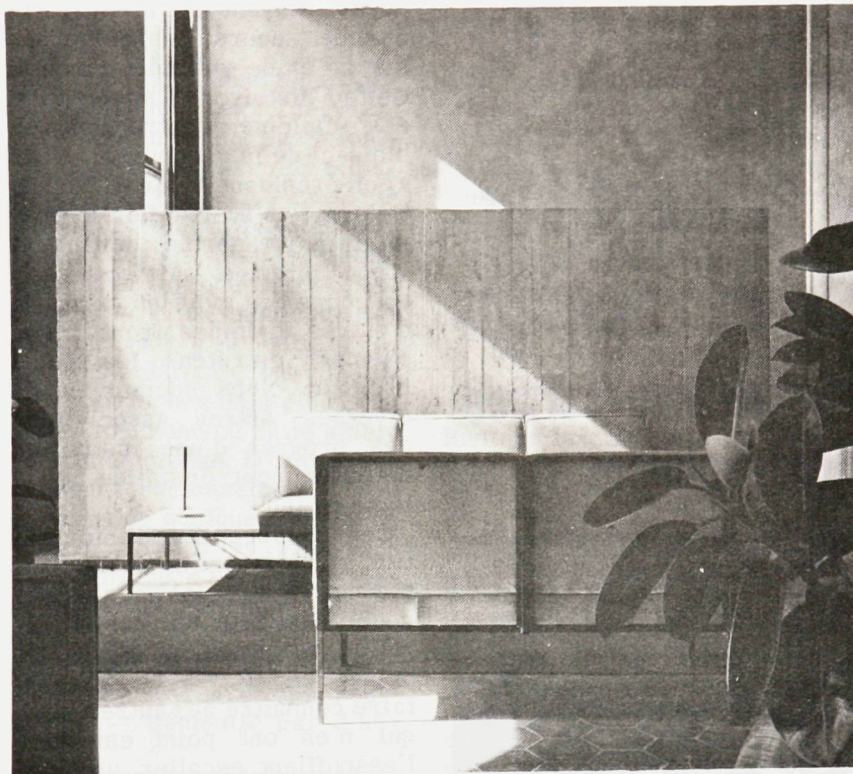
Une norme idéale

Sur le plan de l'architecture aussi bien que des matériaux utilisés, la résidence des étudiantes offre aux spécialistes plusieurs points d'intérêt. Tout d'abord sa forme longiligne et triangulaire, motivée par l'exiguïté du terrain (l'Université projetait, à l'époque, de construire la faculté des H.E.C. à proximité du Centre social) et l'orientation des autres bâtiments, tout en permettant de respecter la norme idéale de logement dans le cas des habitations communautaires, soit dix personnes par étage.

Deuxième originalité; l'utilisation du béton coulé -- lequel, au contraire du béton pré-fabriqué, sert à la fois de structure, de murs et de revêtement extérieur. A noter que l'emploi de pierre et de sable spéciaux, amenés d'une région assez éloignée de Montréal, a permis de donner au béton cette coloration un peu brunâtre, plus vivante que le béton généralement fabriqué ici.

Un pilier unique

L'édifice s'appuie en outre sur une colonne intérieure de même béton, sorte de pilier évidé à l'intérieur duquel des ventilateurs maintiennent une température identique à celle de l'extérieur. Ceci afin de réduire les contractions que subit le béton sous de brusques



Un des salons où s'allient harmonieusement la nature et le béton. . .

Photo Hans Samulewitz

changements de température.

Dernière préoccupation qui trouva aussi sa solution: l'orientation de l'édifice de façon à permettre une large vue sur la ville sans masquer les alentours. (Le sommet de l'édifice se situe à égalité avec l'entrée de Polytechnique).

Par ailleurs, les écrans de béton, sorte de brise-soleil décoratifs et utilitaires, favorisent un ensoleillement équilibré des chambres aussi bien que l'intimité des occupants.

La résidence, construite en l'espace d'un an au coût d'environ \$1,400,000, comporte 160 chambres simples et sept dou-

bles. Chacune est meublée d'une penderie et d'un lavabo réunis dans un meuble unique, d'une bibliothèque et d'une table de travail fixées au mur, les autres meubles étant mobiles. Sur chaque étage se trouvent une salle pouvant servir à différents travaux et deux bains-douches.

Il ne manque plus à l'édifice qu'un nom (le comité de toponymie formé pour désigner les bâtiments et les rues du campus doit y pourvoir). . . et de nouveaux lauriers à ajouter à ses premiers fleurons!

Les conférences d'information

8

MARS/AVRIL, 1967

L'Université d'hier d'aujourd'hui et de demain Un nouveau service des Diplômés



Le président des Diplômés présente au recteur et aux officiers supérieurs de l'Université, la première conférence d'information.

Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

Presque 100 ans d'âge, quoique 40 de moins que sa rivale McGill, 33000 diplômés qui occupent des postes dans presque toutes les sphères de l'activité humaine, un budget qui a grimpé de \$400000 (1933-34) à \$18 millions (1966).

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, illustrant le dynamisme d'une institution dont la vitesse de croissance ne peut aller que s'accroissant.

Il fallait cependant que ces chiffres soient compilés, ex-

posés, étayant une histoire riche de sueurs, de bouleversements et de rebondissements. Cette histoire, l'Association des diplômés entreprend ce mois-ci de la raconter.

Son président, M. Jean-Claude Delorme, s'en est fait le premier porte-parole devant le Club Richelieu - Maisonneuve. Au cours des mois qui suivront, d'autres diplômés iront, à son exemple, entretenir les membres de clubs sociaux et de diverses autres associations des progrès d'une institution définitivement installée à la ligne de feu.

Ces conférences d'information remplissent un double but: permettre aux diplômés de renouer avec leur université, laquelle a totalement changé de visage en 10, 15 ou 20 ans; faire connaître aux autres, ceux qui n'en ont point emprunté l'essoufflant escalier, une institution faisant de plus en plus partie de l'héritage commun à tous les Québécois.

Une conférence-type a été préparée en vue de ces conférences d'information, accompagnée de diapositives. Le texte se partage en trois parties: l'Université et son histoire, ses chiffres les plus éloquentes et ses réalisations.

Pour ceux qui en auraient oublié les grandes étapes, voici quelques dates de nature à dissiper la brume de leurs souvenirs: 1878: l'Université Laval, fondée 25 ans plus tôt, ouvre une filiale à Montréal; 1882: l'Université Laval emménage au château de Ramezay: les facultés de Droit et de Médecine (s'ajoutant à celles des arts et de théologie) s'ins-

tallent dans les bâtiments attenants;

1889: l'Université commence à se libérer de la tutelle de sa soeur aînée;

1893: emménagement rue Saint-Denis, au sud de Sainte-Catherine;

1904: affiliation de l'École dentaire, laquelle s'installe à l'angle des rues Saint-Hubert et DeMontigny;

1915: affiliation des H.E.C. fondées en 1907;

1919: le Vatican accorde à l'Université son autonomie, et le gouvernement, un an plus tard, consacre son existence civile;

1928: début des travaux de l'édifice actuel de l'université;

1942: l'université emménage dans ses nouveaux locaux (après 10 ans d'attente);

1943: inauguration officielle

Sur la montagne, l'Université de Montréal atteint sa vitesse de croisière, ce qui n'ira pas, cependant, sans d'inextricables problèmes d'espace et d'argent. Au reste, les difficultés de cet ordre ne feront que s'accroître. En 1972, le campus sera devenu une véritable petite cité dans la grande avec ses 25.000 habitants (professeurs, étudiants, membres du personnel). En dix ans, le budget a sextuplé. Il reste encore beaucoup à faire, mais l'université peut au moins s'enorgueillir de grandes réalisations. Voilà ce que l'Association des diplômés rappellera devant les groupes qui en feront la demande, armée d'une équipe de conférenciers et de diapositives.

Je bois / À la joie La joie / Est le seul but Où je vais droit / Lorsque j'ai bu

(Extrait de "La chanson à boire" mise en musique par Ravel)



Toutes les occasions sont bonnes pour retrouver confrères et consoeurs dont on avait perdu la trace au fil des jours. Mais sans doute n'en est-il pas de meilleure qu'un petit carton vous conviant à vous réunir autour de nappes à carreaux garnies de fromages et de bons vins.

Connaissant la recette des retrouvailles, YVES GUERARD sut plaider sa cause auprès de ses collègues du bureau de l'Association des Diplômés pour ranimer une tradition qu'on avait quelque peu oubliée. Les quelque 250 convives réunis ce 3 mars au soir au Centre social lui en savent gré. Quant aux absents, libres à eux de se mordre à nouveau la langue!

Arrivés seuls ou en douce

compagnie, la plupart par petits groupes, les "dégustateurs" ne tardèrent pas à rompre la glace des premiers instants. Ce Château - Léon en Beaujolais, de Puilly-Fuissé en Mâcon, Soave, Chablis, Saint-Emilion et Côte de Beaune, les langues -- c'est bien connu -- arrivent vite à se délier, les voix à s'éclaircir, les joues à rosir, et le son monte dans un joyeux tohubohu où nulle gaieté n'est championne. D'autant que le menu, gracieusement frappé du sceau de quelque château de France, offrait les vins sous une vindtaine d'espèces et les fromages sous autant d'étiquettes.

Il y eut bien quelques esprits chagrins pour regretter l'insuffisance -- démentie par d'au-

tres -- de la présence féminine. Mais craignant sans doute de passer pour rabat-joie, les plus critiques s'empressèrent d'ajouter que la qualité compensait largement la quantité.

Le vin invitant aux voyages, on fit tirer quelques sacs d'un bleu connu des passagers d'Air France. Point de prix, cependant, aux plus solides gosiers. Seul le moine - accordéoniste, invitant la confrérie de Saint-Bernardin et autres chevaliers de la table ronde à se joindre à la danse, aurait probablement pu déceler les plus solides "essayistes".

Du jerk à la java, on dansa sur tous les rythmes et à toutes les cadences, les disques prenant la relève de l'accordéon. Mais il semble que le yéyé eut finalement le dernier mot. Ce qui prouve qu'on peut être universitaire sans dédaigner pour autant la chaleur des discothèques.

Chose certaine, les campus n'eut pas à rougir de voir couler le vin dans ses murs. Au reste, le vin n'a pas attendu d'accéder à l'université pour retirer ses lettres de noblesse. Beaudelaire n'a-t-il pas écrit ça.

"Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles: "Homme, vers toi je pousse, ô cuer déshérité, Sous ma prison de verre et mes cires vermeilles, Un chant plein de lumière et de fraternité! . . ."

Et le vin, ce vendredi d'hiver, tint la promesse du poète: il ne fut "point ingrat ni malfaisant".



Un joyeux moine d'occasion donne le ton. . . même à la table d'honneur.
Photo Centrale de photographie de l'U. de M.



Le nouveau directeur de l'Extension de l'Enseignement

M. Léo A. Dorais

M. Léo A. DORAIS vient d'être nommé directeur de l'Extension de l'enseignement. Il succède à M. Jean HOUPERT qui a quitté l'automne dernier l'Université de Montréal pour aller diriger la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke.

M. Dorais, qui est administrateur de la Société de mathématiques appliquées Inc. depuis 1965, n'est pas un nouveau venu à l'Université. Il y a obtenu son baccalauréat ès arts en 1963, son baccalauréat en philosophie en 1954 et une licence en psychologie en 1956. Il y a ensuite été chargé d'enseignement à l'École d'hygiène de 1956 à 1959 et professeur assistant de

1959 à 1965. Il a en même temps été secrétaire de l'Institut supérieur d'administration hospitalière de 1957 à 1960.

M. Dorais a poursuivi ses études à l'Université de Chicago où il a obtenu un M.B.A. en 1962 et deux ans plus tard, un Ph.D. en "Educational Administration", une discipline qui fait appel à des sciences aussi diverses que la psychologie, la sociologie, l'économie, la statistique et les techniques administratives.

Depuis quelques années, à titre de chercheur ou de conseiller, M. Dorais a participé à d'importants travaux d'animation sociale ou de développement communautaire en cours dans notre milieu. Il est depuis 1964 conseiller auprès de la section du développement communautaire du Ministère des Forêts. En 1964, il a travaillé pour le Bureau d'aménagement pour l'Est du Québec (BAEQ) à titre de conseiller auprès de la section "main-d'oeuvre" qui s'est occupée du recyclage ou de la réorientation de plus de 10,000 travailleurs. Il a aussi été en 1964 détaché par l'Université au service de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme à titre de directeur associé du service des audiences. Depuis 1965, il est directeur de la recherche à la Commission de recherche sur l'Industrie de la chaussure du Québec.

Outre l'intérêt qu'il a toujours manifesté pour l'éducation des adultes, c'est le défi

posé par ce poste qui a incité M. Dorais à accepter la direction de l'Extension de l'enseignement. Comme en fait foi le thème du colloque de la semaine dernière organisé par l'Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française, "la promotion des adultes" pose des "défis nouveaux pour l'université". Selon M. Dorais, c'est par son Extension de l'enseignement que l'Université pourrait s'adapter davantage aux besoins actuels de la collectivité. Pour être en mesure de relever ces défis nouveaux, l'Extension doit être elle-même un champ d'expérimentation où l'on est toujours en quête d'une formule sans jamais espérer trouver "la" formule. M. Dorais insiste à ce sujet sur l'importance de la "recherche significative" faite d'une étude de milieu, d'une recherche prospective. Il signale aussi que pour travailler en ce sens l'Université de Montréal est particulièrement favorisée du fait qu'elle dessert une forte concentration de population et qu'elle jouit de grandes ressources humaines.

Bien que sa nomination comme directeur de l'Extension entre en vigueur dès maintenant, M. Dorais ne consacrera d'ici le 1er juin qu'une partie de son temps à ses nouvelles fonctions. Il complètera dans l'intervalle sa recherche sur l'industrie de la chaussure au Québec.



Les Associés de l'Université

Le lundi 6 mars dernier avait lieu le dîner annuel des associés de l'Université. Un nouveau Conseil d'administration fut élu à cette occasion. M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales, le Dr Eugène Robillard, vice-doyen de la Faculté de médecine et M. Serge Lapointe, directeur du Département de physique et secrétaire de la Faculté des sciences donnèrent un bref compte rendu des travaux effectués dans leurs facultés respectives.

Le groupement, connu sous le nom "Les Associés de l'Université", a été fondé il y a une dizaine d'années et il compte actuellement près de trois cents membres. Il réunit des gens qui occupent des postes de commande dans les milieux d'affaires et les professions, qui s'intéressent à l'Université et qui, par leurs fonctions ou leur expérience peuvent contribuer à son progrès. Les Associés reçoivent diverses publications de l'Université. De même, ils participent chaque année à une ou deux réunions qui ont pour but de les renseigner sur la situation financière, les problèmes courants et les projets de l'Université. Les Associés peuvent être consultés sur des questions spéciales ou appelés à faire partie de comités. Et même, les deux premiers présidents du groupement, MM. Lucien Rolland et Aristide Cousineau, sont devenus membres du Conseil des Gouverneurs.

Les Associés ont plusieurs réalisations à leur actif. Certains ont contribué à faire verser des subventions de la part



De gauche à droite: M. Bernard Lechartier, M. Roger Gaudry, M. Paul Leaman.
Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

d'entreprises privées. D'autres ont constitué des bourses d'études ou de recherches à l'intention des étudiants et des professeurs. D'autres encore ont fait don d'équipement ou de livres de bibliothèque. L'un a établi un fonds de bourses d'études qui s'élève maintenant à \$20,000. Un autre a contribué financièrement aux Presses de l'Université.

Nouveau conseil d'administration

A la suite des élections tenues le 6 mars, le Conseil d'administration des Associés de l'U. de M. est ainsi composé: président, M. Paul Leaman vice-président de l'Aluminum Company of Canada. M. Leaman, qui succède à M. Bernard Lechartier, est diplômé en droit de l'Université de Montréal et détient un M.B.A. de Harvard (Business School). M. Pierre Salbaing, président d'Air Liquide, est élu vice-président. M. Salbaing est diplômé en génie. M. André Bachand, directeur du Fonds de développement de l'Université, agit comme secré-

taire. Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. Maurice Archer, vice-président des Chemins de fer nationaux du Canada, Hervé Belzile, président de l'Alliance (Cie Mutuelle d'assurance-vie) Allan Bronfman, vice-président de Distillers Corp. (Seagrams), Maurice Corbeil, président de Tétrault Shoes Ltd, Pierre Delagrave, vice-président de Domtar, Paul Dionne, président de A. Dionne Ltée, R.M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, Louis Hébert, président de la Banque canadienne nationale, Herbert H. Lank, président du conseil de DuPont Canada Ltd, J.-Louis Lévesque, président de Lévesque et Beaubien Ltée, Roger Martel, gérant de la succursale de Montréal de l'Alliance (Cie mutuelle d'assurance-vie); sont membres ex officio: le recteur, M. Roger Gaudry, le président des Diplômés, Me Jean-Claude Delorme et les anciens présidents MM. Lucien Rolland, Aristide Cousineau, le brigadier J.-Guy Gauvreau et M. Bernard Lechartier.

Berfax

procédé d'impression mis au point par le professeur Bernier de Polytechnique

En juin dernier, M. Jean-Charles Bernier, professeur titulaire et chef du Département de génie électrique à l'École polytechnique, annonçait la mise au point d'un nouveau procédé d'imprimerie, le BERFAX. La nouvelle a suscité beaucoup d'intérêt et depuis lors, le professeur BERNIER a reçu de nombreuses visites de représentants canadiens et étrangers de compagnies spécialisées dans l'impression et dans l'électronique.

Le BERFAX permet d'obtenir, par des moyens mécano-électroniques, des reproductions en noir et blanc ou en couleurs, directement sur papier ordinaire avec des encres d'imprimerie, sans faire appel aux moyens photographiques et sans nécessiter la préparation coûteuse de plaques, de cylindres d'imprimerie ou de tout autre médium. Les formats actuellement à l'essai sont de 16"x22" et 32"x44".

C'est grâce à une subvention du Conseil national des Recherches que M. BERNIER put travailler pendant six ans environ à la mise au point de ce procédé. Il fut assisté dans ses travaux par une équipe de collaborateurs composée de MM. Jules O'SHEA, Fernand PAQUETTE, Gaston CHAMPAGNE, Jean Guy DESCHENES, André MARTI et Emile SAUVE, ainsi que de MM. Roger P. LANGLOIS et Pierre-Louis PICHE qui ont apporté leur concours au début des travaux.

Le principe

Le procédé utilise la technique de balayage linéique utilisé en télévision. Le principe consiste à analyser au moyen d'un faisceau lumineux chaque point de l'image à reproduire (diapositive ou dianégative) et ses composantes trichromes primaires (bleu, vert, rouge) et à



déposer ensuite en chaque point de la reproduction les quantités correspondantes d'encres complémentaires (jaune, magenta, cyan). Il se produit à l'impression une synthèse négative de ces couleurs qui permet d'obtenir une reproduction fidèle de toutes les teintes.

Le mécanisme d'analyse

Un papier ordinaire non sensibilisé est fixé à un cylindre entraîné en rotation uniforme d'environ 60 tours à la minute. Une came fixée au cylindre entraîne le mécanisme porteur de la diapositive (ou dianégative) à reproduire.

Ainsi, durant un tour du cylindre, la diapositive se déplace devant le faisceau lumineux à une vitesse linéaire constante. Le va-et-vient vertical de la diapositive se traduit par le passage de l'image devant les petits trous où elle est explorée et analysée en ses composantes trichromes. Trois fibres optiques amènent la lumière à des cellules photomultiplicatrices où le signal optique est transformé en signal électrique.

Le mécanisme scripteur

Le chariot scripteur est composé de trois roues imprimantes (une pour chaque couleur) qui reçoivent l'encre de roues auxiliaires qui baignent dans des réservoirs. La quantité d'encre est contrôlée par grattage d'une "guillotine" actionnée par un actuateur électro-mécanique mu par les signaux amplifiés et corrigés des cellules photomultiplicatrices d'analyse. Ce mécanisme scripteur exige une très grande précision; en effet, l'épaisseur d'encre n'est que de quelques micropouces dans les teintes pâles. Une circuiterie électronique très complexe permet de corriger les couleurs obtenues par l'emploi d'encres qui ne sont pas optiquement parfaites.

Utilisations du procédé

Le procédé est avantageux dans tous les cas où l'on veut de grandes reproductions en couleurs ou en noir et blanc, en nombre restreint d'exemplaires. Il a l'avantage de pouvoir reproduire de grandes images à un coût moins élevé.

Berfax (SUITE)

que la photographie et en un petit nombre d'exemplaires, ce que l'imprimerie ne pourrait faire économiquement. Par contre, il ne conviendrait pas pour l'impression de dessins linéaires à détail très fin, comme les cartes géographiques.

Les utilisations possibles

sont nombreuses: affiches ou panneaux-réclames, décors de théâtre ou de télévision, illustrations pour cours, conférences ou congrès.

Projets

Pendant que se poursuivent les expériences visant à perfectionner les résultats obtenus, le professeur BERNIER

continue l'étude expérimentale de l'application du procédé à la télétransmission des images polychromes ou en blanc et noir. D'autres applications pourront aussi être étudiées, comme l'impression d'images stéréoscopiques auxquelles la trame linéaire de BERFAX semble convenir tout particulièrement.

Le Département de physique

Le Département de physique de la Faculté des sciences connaît depuis quelques années une expansion considérable. En 1963, le Département comptait 6 étudiants diplômés qui postulaient un grade supérieur et 106 étudiants inscrits au baccalauréat général et spécialisé. Pour l'année en cours, ces chiffres s'élèvent à 50 étudiants diplômés qui postulent un grade supérieur et 250 étudiants inscrits en physique au niveau du baccalauréat.

Personnel enseignant

On constate la même augmentation en ce qui concerne le personnel enseignant. Alors que le Département ne comptait en 1963 que 10 professeurs à plein temps, il en compte maintenant 22. On trouve de plus 5 chargés d'enseignement et 2 attachés de recherche.

Recherches

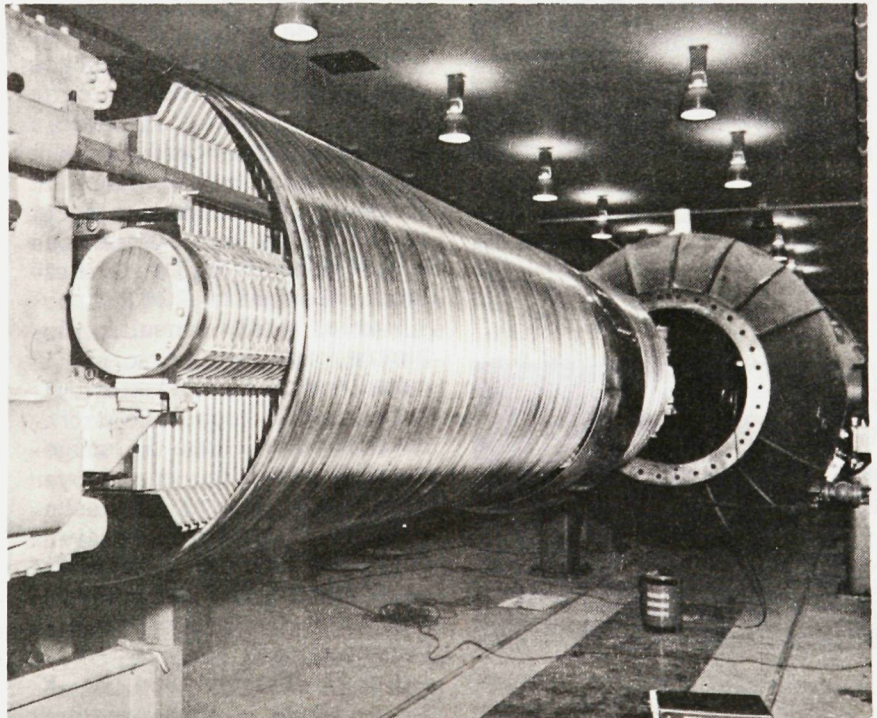
Le Département poursuit des recherches dans les domaines suivants: physique nucléaire et ionographie, physique des plasmas et géophysique, astrophysique nucléaire et biophysique. Dans tous les cas, il s'agit de physique pure. Les subventions proviennent principalement du Conseil national des Recherches, du Conseil national de la Recherche, du Conseil de recherche pour la défense et de la Commission de l'énergie atomique.

Voici des exemples de recherches en cours dans ces domaines. En physique des plasmas, une recherche, effectuée dans le cadre du projet canadien de recherche spatiale, porte sur les propriétés des décharges électriques dans les gaz raréfiés. En biophysique, on s'intéresse au traitement de l'information en vue de l'analyse des impulsions nerveuses; on étudie également le comportement des membranes dans le cadre de la division cellulaire.

A l'aide du nouvel accélérateur Van de Graaf tandem récemment installé, les chercheurs en physique nucléaire étudient la structure des noyaux légers. De plus, un groupe de physiciens théoriciens s'intéresse à des problèmes divers comme certaines applications de la théorie des groupes à la physique, la structure nucléaire et les rayons cosmiques.

Le nouveau directeur

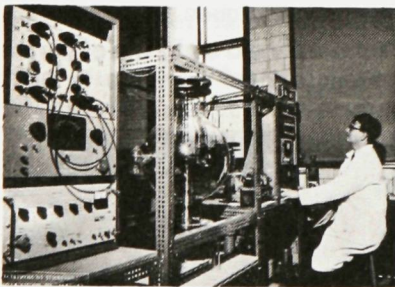
Depuis l'été dernier, le Département est dirigé par M.



Au laboratoire de physique nucléaire, les travaux d'installation de l'accélérateur principal sont presque terminés. La photo, prise il y a quelque temps, montre la structure interne capable de supporter des tensions de l'ordre de sept millions de volts.

Serge Lapointe, professeur titulaire, qui a remplacé M. Paul Lorrain. M. Lapointe, qui enseigne à l'Université depuis 1956, avait été directeur intérimaire du Département en 1961-1962. Il est depuis 1964 secrétaire de la Faculté des sciences. Il a été élu cette année vice-président de l'APUM.

Après avoir obtenu à l'Université de Montréal son baccalauréat en sciences (physique) en 1950 et sa maîtrise en sciences (physique) en 1952. M. Lapointe étudia jusqu'en 1956 à Cornell University où il obtint son PhD. (physique théorique). Il fit en 1963-64 un séjour à l'Observatoire de Paris à titre de chercheur invité. Il a été élu en 1964 membre de l'Union astronomique internationale. Le professeur Lapointe a publié plusieurs articles et ouvrages, dont une série de cours télédiffusés au réseau français de Radio-Canada.



Au laboratoire de physique des plasmas, on utilise cet appareillage pour la mesure des coefficients de tousand d'avalanche et d'attachement dans les mélanges argon-chlore.



Un chercheur du laboratoire de biophysique travaille à la mise au point d'un transmetteur micro-miniature destiné à mesurer le rythme cardiaque des hamsters.

Le CETADOL:

un centre de recherches sur la traduction automatique

Le Centre de traitement automatique des données linguistiques (CETADOL) vient de publier une monographie sur l'analyse morphologique de l'anglais. C'est la description sommaire de la première phase d'un projet de traduction automatique de l'anglais vers le français entrepris à la Section de Linguistique appliquée du Département de langues de littératures modernes de la Faculté des lettres.

Le CETADOL est dirigé par un Comité dont le président est M. Guy Rondeau, chef de la Section de linguistique appliquée et directeur de la recherche sur la traduction automatique. M. Jacques Saint-Pierre, directeur du Département d'informatique et du Centre de calcul et M. Jean Baudot, administrateur du Centre de calcul sont membres du Comité de direction. Une équipe de linguistique et une de programmation collaborent aux travaux de recherches.

Historique

Le problème de la traduction automatique intéresse l'Imprimeur de la Reine et le Conseil national des Recherches depuis 1962 environ. A cette époque, un comité fut créé à la suite d'un accord émanant de la Trésorerie permettant d'engager des dépenses à cet effet. Le Comité fut placé sous la présidence du Dr G. Ballare, président du C.N.R.

Après avoir consulté plusieurs experts américains et canadiens dont L.E. Dostert, directeur de la recherche en traduction automatique à Georgetown, Washington, et le doyen Andrew D. Booth, de Saskatoon, qui avait fait des travaux en ce domaine à l'Université de Londres, il fut décidé de poursuivre les recherches au Canada même.

Le 14 février 1964, M. K. F. Tupper, vice-président (scientifique) du C.N.R., offrait d'entreprendre des recherches à l'Université de Montréal dans

le domaine du dépistage de l'information et de la traduction automatique. En collaboration avec M. Jacques Saint-Pierre, directeur du Centre de calcul, un projet détaillé fut préparé par M. Guy Rondeau, qui travaillait alors au M.I.T. de Cambridge sur les problèmes de linguistique appliquée.

Mise en route de la recherche

Les études de linguistique appliquée par ordinateur (computational linguistics) avaient depuis longtemps retenu l'attention du Département de linguistique. Des cours avancés avaient été donnés dans cette discipline avec la collaboration du Département de mathématiques et du Centre de calcul. Ce fut M. Guy Rondeau, qui fut désigné pour diriger la recherche; son stage au M.I.T. de Cambridge, puis à Grenoble auprès du Centre d'études pour la traduction automatique, et sa thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de Nancy le désignaient pour ce poste.

C'est à l'automne 1965 que, grâce à une subvention du Conseil national des Recherches débutèrent les travaux de mise en route de la recherche, après des études préliminaires qui avaient duré environ un an et demi. Cette étape initiale devait permettre de situer dans un cadre précis la traduction automatique à l'intérieur du Département, de raffermir les contacts établis avec d'autres cen-

Le CETADOL (suite)

tres de traduction automatique et de préciser, par un grand nombre de petites expériences, l'orientation générale de la recherche.

Plan d'ensemble

Le plan d'ensemble comprend les phases suivantes: M1 ou phase morphologique qui consiste en la mise au point d'un dictionnaire de bases qui permettra non seulement de déceler la catégorie grammaticale de chaque occurrence lexicale mais lui associera les caractéristiques spécifiques utiles pour la réalisation de la phase suivante. M2 ou modèle syntaxique du texte pour découvrir les rapports syntagmatiques possibles. M3 ou modèle sémantique, étudiera les groupes syntagmatiques établis en M2 pour résoudre les ambiguïtés qui seront finalement les unités

linguistiques du texte français de sortie.

Première phase

La première phase est la préparation d'un dictionnaire aussi complet que possible, de toutes les unités linguistiques que la machine est susceptible de rencontrer dans les textes scientifiques à traduire.

On a dû d'abord choisir entre le dictionnaire du type base-désinence et le dictionnaire du type forme complète. Même si la mémoire ultra-rapide de l'ordinateur CDC 3400 peut contenir jusqu'à 32,768 mots-machines, elle n'aurait jamais pu absorber un dictionnaire du type forme complète. On a donc opté pour un dictionnaire de bases.

Par exemple, à partir de l'unique ROUGH, le code de dérivation permettra de donner les

sept mots suivants: rough, roughed, rougher, roughest, roughing, roughly, roughs. L'unique raison qui motive cette organisation du dictionnaire en est une d'économie des places dans la mémoire de l'ordinateur. Au Centre d'études pour la traduction automatique de Grenoble, l'emploi de bases et de suffixes dans l'étude de la langue russe a permis de réduire dans la proportion de cinq à un le nombre de mémoires nécessaires pour le stockage du dictionnaire.

Actuellement, le dictionnaire du CETADOL compte environ 8,000 bases qui rendent compte de 25,000 mots environ. Ce dictionnaire de la langue commune, complété par des microglossaires spécialisés, devrait suffire aux premières expériences de traduction automatique.

La promotion des adultes: défis nouveaux pour l'Université

Compte rendu du colloque

Sur le thème LA PROMOTION DES ADULTES: DEFIS NOUVEAUX POUR L'UNIVERSITE, se tenait la semaine dernière à Pierrefonds un colloque organisé par l'Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française. Ce colloque, qui réunissait près d'une centaine de participants, avait pour but de faire prendre conscience d'une réalité nouvelle dans notre milieu: la nécessité d'offrir à l'ensemble de la population une éducation permanente, c'est-à-dire la possibilité pour chacun de trouver dans notre système d'éducation les moyens de se développer pleinement et de s'adapter aux changements constants qui affectent notre société.

M. Bertrand Schwartz, directeur de l'Institut national pour la formation des adultes de Nancy, a bien posé le problème lorsqu'il a déclaré: "Parler de réforme du système scolaire n'a déjà en fait plus de sens: c'est une mutation profonde que l'ensemble du système devra subir, et ceci à l'intérieur du cadre général de l'Éducation permanente... Dans la mesure où de moins en moins les adultes sauront vers quel métier s'orienter, quels sont les métiers qui leur seront offerts, seul un processus d'éducation permanente peut résoudre ce problème, en préparant les hommes à la fois à plusieurs métiers et à une disponibilité au changement."

"C'est dans les universités, disait M. Emmanuel Mesthène de Harvard, que se trouve encore, pour l'enseignement, la meilleure chance de se mettre en phase avec notre temps. Ce potentiel, elles le réaliseront

pleinement présente entre la "scolarité" et "l'enseignement pour adultes", au moyen d'un concept d'enseignement continu qui soit vivant et sensible à ce qui désormais et, sans aucun doute possible, sera un monde qui ne s'arrêtera plus".

Ce colloque de l'Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française qui était placé sous la présidence d'honneur de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, et de Mgr Louis-Albert Vachon, président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, a permis de faire un tour d'horizon des principaux problèmes auxquels notre société doit faire face dans le domaine de l'éducation permanente et de situer un peu mieux le rôle que peuvent jouer les universités sur ce plan.

Une enquête auprès des adultes inscrits au Baccalauréat Es Arts

La Faculté des Arts de l'Université de Montréal, désireuse de réunir le plus de renseignements possible sur les personnes qui préparent le B.A. pour adultes, a entrepris l'an dernier une étude systématique. Cette étude portait sur 5169 adultes, inscrits aux cours "intra-muros", dispensés à l'Université même, aux cours "extra-muros", donnés dans des collèges affiliés, et aux cours du Gesù. L'analyse des 4518 réponses obtenues fut confiée à M. Pierre DANDURAND, professeur assistant

L'extension en 1967

L'Extension de l'enseignement est actuellement en pleine transformation. On y établit de nouvelles structures. Des enseignements de type nouveau, adaptés aux besoins de la population adulte, prennent forme. Avec les 10000 étudiants qui viennent suivre ses cours chaque année, l'Extension est prête à assumer l'aventure de l'éducation permanente.

Plusieurs secteurs de l'Extension vont se développer très rapidement. Par exemple, les premières expériences de cours télévisés ont montré qu'il s'agissait là d'un moyen extraordinaire pour rejoindre l'étudiant adulte et qu'il était de plus possible d'y utiliser une pédagogie adaptée à sa mentalité.

Si le B.A. pour adultes intra-muros doit disparaître en 1971, cela ne signifie pas que les adultes ne pourront plus obtenir un grade à l'Université. On étudie présentement la possibilité d'offrir, avec des modalités adaptées à la population adulte, des grades universitaires en accord avec les nouvelles structures proposées par le rapport Parent.

au Département de sociologie, qui remit son rapport à Monseigneur Pierre DECARY, doyen de la Faculté des arts. Cette enquête a révélé de nombreux faits intéressants.

État civil

Au baccalauréat pour adultes, 71.9% des étudiants inscrits ont moins de 30 ans; en fait, 41.7% ont de 20 à 24 ans, ce qui fait dire à M. Dandurand que "l'on pourrait plus justement parler d'un baccalauréat pour jeunes adultes".

On y trouve 64% de femmes alors qu'au B.A. classique, dans l'ensemble du Québec, 70% des étudiants sont des hommes. L'une des raisons serait, d'après le rapport, que les structures de l'enseignement secondaire classique ne favorisent pas la promotion des jeunes filles et celles-ci se "rattrapent" en s'inscrivant au B.A. pour adultes.

L'analyse révèle encore que 60.5% des étudiants sont célibataires, 26.7% sont mariés et 12.7% sont des religieux. Mais alors que 43.2% des hommes sont mariés, seulement 17.4% des femmes le sont. On explique cette grande différence en formulant les hypothèses suivantes: "d'une part, les femmes célibataires d'un certain âge trouvent dans le B.A. l'occasion de mieux s'armer pour une carrière qui prend plus d'importance dans leur vie". D'autre part, un homme jeune et marié peut se dégager plus facilement qu'une femme mariée de certaines charges familiales pour poursuivre des études qui pourront l'aider à mieux remplir ses responsabilités de pourvoyeur de la famille.

Les enseignants forment 57% du total des étudiants, dans une proportion de 64.5% chez les femmes et 43.5% chez les hommes.

Formation antérieure

L'enquête étudie la formation académique des adultes inscrits au B.A.. Parmi les étudiants touchés par l'enquête, 25.2% sont diplômés du secondaire et 53.4% détiennent un diplôme en pédagogie; 56.6% d'entre eux avaient complété 12 à 14 années d'études et 16.6% en avaient complété 15 et plus.

Sans pouvoir préciser exactement, on peut aussi déduire des réponses données qu'il s'écoule moins de 10 ans entre la fin des études antérieures et l'inscription au B.A. pour adultes.

Motivation

Les raisons principales qui incitent les adultes à s'inscrire au B.A. sont la "culture", (28.2% du total) et le "désir de poursuivre des études supérieures" (18.7%)..

Les autres raisons sont: "en vue d'un diplôme", "pour accroître l'efficacité" (10% environ chacune) ou "changement d'emploi", "exigences de l'emploi", "perfectionnement" et autres buts (3% environ chacune).

Trois groupes

Le rapport étudie ensuite séparément les groupes formés: des étudiants qui suivent les cours à l'Université même ("intra-muros"), de ceux qui étudient dans un collège affilié ("extra-muros") et de ceux qui sont inscrits aux cours dispensés au Gesù.

Première constatation: les étudiants de l'extra-muros sont plus âgés que ceux des autres groupes et les femmes y sont plus nombreuses. Les religieux y sont très nombreux; ils y représentent 40.5% des étudiants contre 4% à l'intra-muros et 9.2% au Gesù. Les enseignants pour leur part forment 75.9% du groupe.

Les différences entre les groupes de l'intra-muros et du

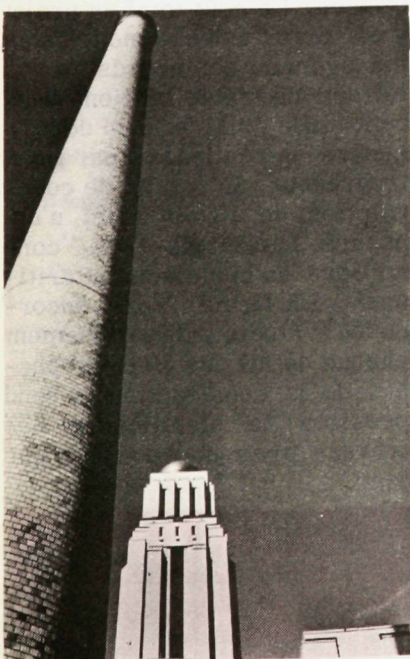
Gésu sont moins nettes. On note cependant que le groupe du Gésu est plus jeune, il comporte une plus grande proportion d'hommes, il s'y trouve moins de religieux et, finalement, il comprend plus d'enseignants.

Conclusion

L'enquête constate en conclusion que le baccalauréat pour adultes remplit deux grandes fonctions: d'abord il permet d'accéder aux études supérieures (le B.A. étant encore un prérequis dans un bon nombre de facultés), et ensuite il permet d'acquérir une formation générale plus poussée, une culture plus grande.

Adieu...

Bientôt, l'immense cheminée de 180 pieds de hauteur qui "ornait" le campus depuis plus de trente ans, ne sera plus qu'un souvenir. Devenue désuète par suite de l'installation de la nouvelle centrale thermique, la cheminée et la première chaufferie sont en voie de démolition. Les travaux commencés ces jours derniers, dureront environ un mois et demi.



Vient de paraître: Le numéro de février de la revue "Etudes françaises"

Le numéro de février de la revue *Etudes françaises*, publiée par les Presses de l'Université de Montréal, vient de paraître. Il contient, entre autres textes, deux études qui peuvent jeter une lumière inattendue sur la situation des écrivains de la "francité": le Président Senghor essaie de répondre à la question "Qu'est-ce que la Négritude?", tandis que Gilbert Guisan, professeur à l'université de Lausanne et à la Sorbonne, tente de cerner "le problème de l'expression chez l'écrivain suisse romand". Par ailleurs, Nicole Deschamps publie une lettre inédite de Louis Hémon qu'elle a récemment découverte.

Au sommaire de ce numéro, on trouve aussi, comme dans chaque livraison d'*Etudes françaises*, plusieurs textes con-

cernant l'actualité littéraire et les problèmes généraux de la création. G.-P. Collet publie et commente une abondante correspondance inédite de J.-E. Blanche, peintre, critique d'art et ami de Gide, Jacques Leenhardt, collaborateur de Lucien Goldmann à l'Ecole pratique des Hautes-études, étudie les rapports entre "Psychanalyse et Sociologie de la littérature", et J.-C. Margolin, le phénomène "Simone de Beauvoir, Jeanson, Sartre et le sartrisme". On lira aussi une très vivante note de lecture de J.-C. Godin sur l'Avalée des avalés, Le numéro s'achève sur les comptes rendus de Bernard Beaugnot, de Jacques Brault, de Roch Carrier et de Philippe Stratford, et enfin, l'habituelle Bibliographie des lettres canadiennes - françaises.

Fermeture prochaine de l'Institut du radium

L'Institut du Radium, qui avait été fondé en 1922 par l'Université, fermera bientôt ses portes. L'initiative de cette fondation était due au docteur Ernest Gendreau, qui avait obtenu un gramme et quart de radium acheté par le Gouvernement de la Province de Québec et dont l'Université de Montréal avait été constituée la gardienne. Le docteur Gendreau était alors professeur à la Faculté des sciences et directeur des études à la Faculté de médecine. Jusqu'en 1926, l'Institut occupa des locaux au rez-de-chaussée de l'Université, rue St-Denis. Le dépistage du cancer et le traitement des cancéreux demandaient des locaux plus vastes et la Ville de Montréal lui céda gratuitement l'usage de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve qui fut transformé en clinique et en hôpital. L'administration de cet hôpital fut alors confiée à la Corporation de l'Institut du Ra-

dium de l'Université de Montréal et de la Province de Québec. Pendant longtemps, l'Institut vécut des subventions que lui accordaient la Province de Québec et la ville de Montréal. Les techniques modernes de traitement du cancer sont maintenant en usage dans tous les hôpitaux généraux et l'usage du radium pour bien dire disparu. Dans ces conditions, la Corporation de l'Institut en est venue à la conclusion qu'il n'était plus possible de maintenir un hôpital dans des locaux que la Ville de Montréal veut depuis longtemps récupérer pour des fins municipales.

Depuis la démission du docteur Gendreau en 1946, le docteur Origène Dufresne dirigeait l'Institut qui, malgré l'exiguïté de ses locaux et de son personnel, a fait oeuvre de pionnier dans la lutte contre le cancer.

Droit et Sciences sociales

Les travaux d'excavation sont commencés

Deux semaines à peine après la signature du contrat de construction, le quadrilatère formé par les rues Louis-Colin, Marie - Guyard, Decelles et Jean-Brillant est déjà un vaste chantier. La rue de Sérigny est fermée à la circulation; c'est là, au coin de Louis-Colin, que l'entrepreneur a établi ses quartiers généraux. Au coin de Jean-Brillant, les travaux d'excavation du pavillon des sciences sociales avancent rapidement et à l'opposé, à l'angle de Marie-Guyard, ceux du pavillon de Droit viennent de commencer.

C'est le 23 janvier dernier que le président du comité de construction, le vice-recteur, M. Lucien Piché, signait, au nom de l'Université, le contrat avec M. Maurice Décaries, président de la Compagnie de construction Oméga Limitée. Le contrat global de \$11,485,000 prévoit que les pavillons seront livrés le 28 juin 1968 et une pénalisation de \$4,000 par jour de retard sanctionne cette date.

La plus basse soumission

Le contrat a été accordé à la Compagnie de construction Oméga Limitée, dont la soumission était la plus basse des cinq entrepreneurs qui ont répondu aux appels d'offres. En tout, 17 grandes entreprises de construction avaient été expressément invitées à soumissionner. Les soumissions ont été ouvertes le 5 janvier par le directeur du service technique des immeubles, M. Jean O. Gratton en présence des architectes, des ingénieurs-



conseils et des représentants de toutes les compagnies soumissionnaires. C'est la Compagnie de construction Oméga Limitée qui avait construit la résidence des étudiantes et l'annexe de la résidence des étudiants.

La première phase des travaux, comprenant l'excavation, les fondations et la charpente de béton est donc en cours. Les principaux sous-traitants sont actuellement: la Compagnie Miron Limitée pour l'excavation et la fourniture du béton; Nord Atlantique Formco Limitée pour les coffrages; Diamond Waterproofing pour l'imperméabilisation du béton; et Steel Company pour l'acier d'armature.

Le projet

Les plans des pavillons sont l'oeuvre des architectes Beauvais et Lusignan.

En fait, il s'agit de trois pavillons; celui de la Faculté de droit dont la bibliothèque et les salles de lecture sont le centre nerveux, celui de la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques de forme rectangulaire et l'aile commune, contenant les amphithéâtres, les salles de cours et une cafétéria de 1,250 places.

Les architectes ont travaillé à partir des données formulées

par les facultés elles-mêmes, en liaison avec l'architecte conseil, Jean Ouellet, président du comité consultatif d'architecture de l'Université. Les ingénieurs-conseils en charpente sont: Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, et en mécanique et électricité: Leblanc et Montpetit.

Le financement

La construction de ces pavillons est possible grâce aux subventions du gouvernement du Québec, subventions prévues dans la loi des investissements universitaires et grâce également à une subvention de \$4.200,000 de la Caisse de subventions de capital aux Universités, somme déposée en fidéicommiss au Conseil des Arts du Canada. Le coût total du projet y compris l'ameublement et l'aménagement des abords sera de l'ordre de treize millions deux cent mille dollars. Afin de permettre sa réalisation par l'entrepreneur, le comité de construction de l'Université s'est assuré les services de "conseillers en cheminement critique". La firme "Sorès Incorporée" étudie scientifiquement chaque détail des diverses phases de la construction et rend possible la planification des travaux pratiquement jour par jour.

Ces informations générales extraites pour la plupart d'Hebdo-Information, ont été préparées par le Bureau de l'Information de l'Université de Montréal.

La vie des Diplômés...

MARS/AVRIL, 1967

19

(Droit 1947)

Me André Charron, c.r., vice-président de J.L. Lévesque et L.-G. Beaubien Ltée, est le président de la campagne de souscription de l'Institut de Réhabilitation de Montréal.

(Méd. 1943)

Le docteur Jean-Louis Léger, professeur et chef de service de radiologie à l'Université de Montréal, a été élu président de l'Association canadienne de radiologistes. Le Dr Léger est l'auteur de nombreux ouvrages sur la radiologie et fait partie du bureau des gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame.

(Droit 1930)

Me F. Eugène Therrien, a été réélu président et directeur général de la Société Nationale de Fiducie.

(Méd. 1948)

Le docteur Pierre-Paul Collin vient d'être nommé directeur du Département de chirurgie de l'Hôpital Sainte-Justine en remplacement du docteur J.-Calixte Favreau, démissionnaire.

(Droit 1954)

Me Marc Lalonde, membre du comité de direction de l'Institut de recherche en droit public et ancien professeur de la Faculté vient d'être nommé conseiller spécial du premier Ministre du Canada en matière d'orientation politique.

(Méd. 1953)

Le Docteur André Lanthier, professeur agrégé au Département de médecine et spécialités médicales, a été nommé président de la Société canadienne de recherches cliniques lors d'une assemblée tenue à Ottawa en janvier dernier. Le docteur Lanthier est attaché à l'hôpital Notre-Dame.

(Philosophie 1945)

M. Vianney Décarie, professeur titulaire à la faculté de philosophie, vient d'être nommé directeur d'un nouveau département de philosophie créé au sein de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. La création du nouveau département de philosophie facilitera l'administration de la faculté qui compte 741 étudiants. Cette faculté comprend depuis 1942, outre la philosophie, l'Institut d'études médiévales et l'Institut de psychologie. Jusqu'à maintenant l'enseignement de la philosophie relevait directement du doyen.

La vie des Diplômés

20

MARS/AVRIL, 1967

(Droit 1916)

MM Erigène Godin, L.A. Marchessault et Emile Massicotte ont célébré leur jubilé d'or de pratique du notariat.

(Poly. 1954)

M. Lucien-P. Corriveau a été nommé au poste de Directeur du service de la construction, à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

(Poly. 1964)

M. Raymond Lafontaine, qui avait mérité une bourse du Commonwealth pour études post-graduées en Angleterre, est revenu au Canada après avoir obtenu le diplôme de maîtrise en Génie au Imperial College of Science and Technology de Londres.

(H.E.C.)

Un doctorat honorifique sera remis prochainement au président-fondateur de l'Académie canadienne-française, M. Victor Barbeau. Cet honneur lui sera rendu par l'Université d'Aix-Marseille.

Ancien professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, journaliste, écrivain et critique littéraire, Victor Barbeau a été l'une des figures marquantes dans l'évolution de la pensée du Canada français.

(Pharmacie)

Mlle Colette Demanche, étudiante à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal a reçu une bourse offerte par la compagnie Cyamid of Canada Limited. Cette initiative de la Cyanamid a pour but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études et s'étend à toutes les universités canadiennes. Le chèque a été remis à Mlle Demanche en présence de M. André Archambault, doyen de la faculté de pharmacie.

Le premier Ministre Johnson recevra un doctorat honorifique

Le 26 mai prochain, lors de la collation solennelle des grades, l'Université décernera à l'un de ses diplômés le grade de docteur en droit honoris causa. M. Daniel Johnson a obtenu sa licence en droit en

1940; il fait partie d'une des dernières promotions d'étudiants qui ont fréquenté l'immeuble de la rue Saint-Denis. Il a été président de l'A.G.E. U.M. en 1938-39. M. Johnson est le troisième premier mi-

nistre du Québec diplômé de l'Université de Montréal. C'est à la fois un de ses diplômés célèbres et l'homme d'état que l'Université honorera le 26 mai prochain.

Les Diplômés s'interrogent sur les subventions de rattrapage aux universités

MARS/AVRIL, 1967

21

“Une déclaration de principe comme celle contenue dans le dernier discours du budget sera toujours impuissante à améliorer la situation des universités si elle n'est pas suivie d'une action adéquate au niveau de l'établissement d'une politique de rattrapage”. Cette déclaration de Me Jean-Claude Delorme, président des Diplômés de l'Université de Montréal a été faite mardi, le 28 mars, devant les membres du Club Richelieu-Maisonnette. Me Delorme présentait alors la première conférence d'information organisée par les Diplômés de l'Université à l'intention des différents clubs sociaux du Québec.

Commentant le dernier discours du budget, Me Delorme faisait allusion à l'annonce de la formation d'un comité qui serait chargé de contrôler les dépenses des universités et d'établir selon leurs besoins les montants des subventions que le gouvernement serait appelé à leur verser. “Ce même discours prenait soin de préciser que ce comité serait appelé à faire son travail en tenant compte de la nécessité pour les universités francophones de reprendre le temps perdu.” Tout en se réjouissant d'une telle déclaration, le président des Diplômés a signalé l'importance de certaines questions précises qu'on peut se poser dès à présent. “En effet, que signifie cette politique de rattrapage, dans quel sens sera-t-elle orientée, quels sont les critères auxquels on fera appel pour permettre aux universités d'accéder au niveau auquel elles devraient se trouver, quels seront les objectifs globaux que le gouvernement fixera aux universités prises dans leur ensemble?”

“Ce rattrapage ne sera possible que dans la mesure où les universités, de concert avec le gouvernement, auront tiré les grandes lignes d'une planification systématique répartie sur une période de temps donnée. Pour sa part, le gouvernement devra préciser sa pensée quant à l'établissement d'autres centres universitaires. Pour leur part, les universités devront également s'entendre entre elles pour établir les facteurs d'excellence auxquels elles se consacreront respectivement”.

Après avoir réaffirmé que ces politiques de rattrapages des universités francophones ne doivent pas se faire au détriment des universités de langue anglaise, Me Delorme a précisé que, selon lui, il s'agit en fait de “permettre à

l'Université de Montréal, d'une part, d'atteindre dans chacune de ses disciplines un niveau qui soit vraiment universitaire et, d'autre part, d'établir des secteurs d'excellence auxquels elle s'attachera tout particulièrement. Il faudrait, en pratique, que les universités s'entendent pour répartir certains secteurs d'activité et de recherche afin d'éviter des doublages inutiles”.

Après avoir démontré au moyen de statistiques la disproportion croissante entre les budgets de l'Université de Montréal et de McGill depuis 1933, Me Delorme a présenté, au moyen de diapositives, un bref historique de l'Université de Montréal et fait un rapide tour d'horizon des plus récentes réalisations de cette institution et de ses projets immédiats de développement.

Bourses du Conseil des Arts accordées à six professeurs

Six professeurs de l'Université viennent de recevoir une bourse de travail libre du Conseil des Arts du Canada. Il s'agit de M. Pierre Dagenais, doyen de la Faculté des lettres et professeur titulaire au département de géographie; M. Dale C. Thomson, directeur du Département de science politique de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques et professeur agrégé; le P. Noël Mailloux, o.p. professeur titulaire à l'Institut de psychologie de la Faculté de philosophie; M. Claude Schaeffer, professeur assistant au Département d'histoire de l'art de la Faculté des lettres; M. Marc Venne chargé d'enseignement au département

de mathématiques de la Faculté des sciences.

Dans le cadre du programme d'aide aux humanités et aux sciences sociales, ces bourses sont octroyées à des universitaires qui consacrent un congé d'étude à des recherches personnelles ou à d'autres travaux propres à faire avancer la science. Le montant maximal des bourses de cette catégorie est de \$5,000 dans le cas des célibataires et de \$5,500 dans le cas des personnes mariées, sans compter des indemnités de déplacement, accordées selon les besoins, et dans certains cas une indemnité supplémentaire de \$1,000 au titre des frais de recherche.

Monsieur Jacques Robitaille, lauréat du Prix Arthur-Vallée 1967

22

MARS/AVRIL, 1967

M. Jacques Robitaille, étudiant au Département d'Histoire de la faculté des lettres, vient de se voir décerner le prix Arthur-Vallée, par l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal. Ce prix, d'une valeur de \$200., est attribué à un finissant qui, tout en assurant le succès de ses études, s'est signalé par ses initiatives de caractère universitaire et sa participation active à leur réalisation.

Jacques Robitaille termine présentement sa licence ès lettres en histoire après avoir obtenu sa licence en pédagogie à l'École Normale secondaire de l'Université de Montréal.

Ancien secrétaire-trésorier de l'Association des étudiants de l'École Normale secondaire, il a été élu en 1965-66 président d'assemblée de l'association des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Président du chœur des étudiants de l'Université depuis les débuts de l'année 1966, Jacques Robitaille a été le principal responsable des réussites spectaculaires de ce groupe. Après avoir doté l'organisme d'un rouage administratif complet, il a relancé le chœur des étudiants en présentant 3 concerts de grande envergure au cours de la présente année scolaire. On

se souvient des critiques élogieuses qui ont suivi la représentation d'un récent concert à la Place des Arts.

Compte tenu de la réussite de ses études et du rayonnement considérable qu'il a assuré à la population étudiante de l'Université de Montréal et finalement à toute la collectivité universitaire, l'Association des Diplômés est heureuse d'attribuer son prix Arthur-Vallée à Jacques Robitaille cette année.

Aucune candidature n'ayant suffisamment retenu l'attention des membres du jury, le prix Parizeau ne sera pas attribué cette année.

Le général Vanier était un ancien de l'Université

Le Gouverneur général du Canada, le général Georges-Philias Vanier avait fait ses études de droit dans l'ancienne Université de la rue Saint-Denis, à l'époque où la Faculté de droit de Montréal était affiliée à l'Université Laval. Il fut reçu avocat en 1911.

Le 6 juin 1955, l'Université de Montréal lui décernait un doctorat honoris causa. Il était président d'honneur des "Associés de l'Université de Montréal", groupe d'hommes d'affaires intéressés au développement de l'Université et qui contribuent à son progrès matériel. Sa dernière visite officielle à l'Université date du 11 décembre 1965; il fut l'un des invités d'honneur lors de l'investiture du recteur M. Roger Gaudry. Le jeudi 2 mars, deux jours avant sa mort, le général Vanier recevait à sa résidence 75 étudiants du Dé-

partement de sciences politiques, dirigés par M. Dale Thompson. C'est le dernier groupe qu'il devait recevoir.

Ci-après un télégramme adressé par Me Jean-Claude Delorme, président, à S.E. Madame G.P. Vanier.

"Permettez-moi de vous offrir ainsi qu'aux membres de votre famille mes plus sincères condoléances ainsi que cel-

les des membres du conseil d'administration à l'occasion du décès de son Excellence le Gouverneur général stop Monsieur Vanier s'est illustré à plusieurs reprises au cours de sa carrière tant à titre de militaire que de diplomate et d'homme d'état par son courage et sa détermination stop Ses qualités en ont fait l'un des plus illustres diplômés de l'Université de Montréal stop".

Décès du Dr Jacques Saint-Georges, m.v.

Le docteur Jacques Saint-Georges, M.V., secrétaire à l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec à Saint-Hyacinthe, est décédé subitement le lundi 20 mars, à l'âge de cinquante ans. Le Dr Saint-Georges avait fait ses études universitaires à l'École de médecine vétérinaire d'Oka et obtenu son doctorat

en 1940. Après avoir été pendant deux ans inspecteur fédéral pour le compte du ministère de l'Agriculture, il avait été nommé en 1942 professeur d'histologie à l'École de médecine vétérinaire, chaire qu'il occupa jusqu'à son décès. Outre son épouse, il laisse dans le deuil six garçons et quatre filles.

Avril / 1967

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
					1
					2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	9
17	18	19	20	21	15
24	25	26	27	28	16
					22
					23
					29
					30

~~Aujourd'hui~~
mon chèque au fonds
Alma Mater

~~22 avril~~
Colloque des Diplômés

Si non réclamé, retourner à:
C.P. 6128, Montréal 3.

avec
les
DIPLÔMÉS



Photo Paul Genest

VISITEZ L'EUROPE!

VOYAGE NO 1

Montréal-Paris et retour
du 7 mai au 28 mai 1967

\$ 215 .00 par personne

VOYAGE NO 2

Montréal-Paris et retour
du 27 août au 17 septembre 1967

\$ 230 .00 par personne

VOYAGE NO 3

Montréal-Paris et retour
du 15 septembre au 13 octobre 1967

\$ 215 .00 par personne

Encore quelques
places disponibles
sur le vol no. 1
Dernière chance
de s'inscrire

Comité des voyages: **LES DIPLÔMÉS**,
C.P. 6128, Montréal 3.

**Je serais intéressé à participer aux voyages en Europe organisés par les
Diplômés en 1967.**

No 1

No 2

No 3

Nom.....

Faculté.....Promotion.....

Adresse.....

.....Tél.